



HUGO POGGI

LA MISE EN LUMIÈRE DES SAVOIR-FAIRE RURAUX

Intégrer une dynamique culturelle, de formation et de production en frange de village

Constat - Enjeux - Stratégies - Le territoire des Alpilles

Le projet se situe dans le Parc Naturel Régional des Alpilles qui s'étend sur 16 communes, principalement tournées vers une activité agricole qui occupe 40% de la surface du sol. C'est un territoire riche en histoire et en savoir-faire. Mais ce territoire rural connaît aujourd'hui un phénomène de déprise agricole. Le drame de cette déprise est la disparition des paysages et des savoir-faire ruraux. Ces disparitions soulèvent plusieurs questions : celle de l'autonomie alimentaire et la question des emplois locaux. Cette déprise agricole est causée par une concurrence étrangère, une pression foncière et plus récemment la crise sanitaire. Cependant la cause majeure est le problème de transmission des terres d'exploitants. Ces derniers manquent de visibilité, de reconnaissance, de structuration et leurs métiers souffrent d'une mauvaise image auprès des jeunes. Il y a donc un constat économique difficile et inquiétant, dans le milieu agricole et artisanal. Il est légitime de se demander : quel est le devenir de ces terres qui constituent presque la moitié du paysage rural ? (11% des terres ont déjà disparues en 10 ans ; seulement 5% des exploitants ont moins de 30 ans).

La stratégie principale du projet est d'assurer la transmission des exploitations en associant un programme de production avec un programme culturel et de formation. Le but est de sensibiliser le public aux savoir-faire et que chaque domaine se valorise mutuellement. Le projet comprend donc une coopérative agricole, des ateliers d'artisans, ateliers de formations aux métiers artisanaux et agricoles, un musée et une salle de conférence.

Cela prend place dans le village de Mouries, première commune oléicole de France.

Les enjeux d'implantation se retrouvent à toutes les échelles du projet :

-Echelle urbaine : implantation du projet en frange de village, proche d'une coopérative oléicole. Le site de projet se situe sur une limite fragile entre deux mondes. D'un côté le lotissement, de l'autre les oliveraies. Il s'agit de relier les deux limites plutôt que de les diviser. La trame du projet est en bandes de 7m d'épaisseur pour deux raisons : pour reprendre la trame urbaine existante et pour laisser rentrer la trame agricole dans la parcelle. Les jardins sont le prolongement des oliveraies et articulent les différents bâtiments.

-Echelle du programme : Chaque séquence de bâtiment correspond à un élément de programme. Ils s'enchaînent suivant un ordre précis qui suit la transformation de la matière : acheminement sur site, transformation, stockage, vente ou exposition. C'est un programme graduel. Les espaces techniques et de manutention sont mis en premier plan tandis que le musée et le point de vente sont placés en fond de parcelle, à la fin du parcours. La particularité de l'implantation est d'inverser le système d'entrée afin de placer le visiteur au cœur de l'activité agricole dès son arrivée. Le but est de sensibiliser le public aux métiers ruraux en favorisant les rencontres avec les acteurs locaux à différentes étapes de leur travail.

Toutes les séquences de bâtiments accueillent un élément de programme différent. Chacun de ces espaces correspond à des usages précis avec des besoins lumineux, thermiques et spatiaux spécifiques. Cela est lié au processus de transformation de la matière : stocker, transformer, exposer, vendre.

Enfin, la matérialité du projet est choisie suivant plusieurs critères :

- Valoriser les savoir-faire locaux
 - Utiliser une ressource naturelle et abondante (pisciculture)
 - Choisir un matériau approprié aux usages et au programme (besoin d'inertie thermique)
 - Choisir un matériau qui renvoie aux formes traditionnelles de l'architecture rurale
- C'est pourquoi la pierre calcaire est choisie, issue de la carrière de Fontvieille et Pont du Gard.

La déprise agricole à Mouries Disparition progressive des savoir-faire ruraux



Plan de situation Construire en frange de village



Schéma 1 Cheminement de la matière



Schéma 2 Cheminement des usagers



Schéma 3 Destination des jardins

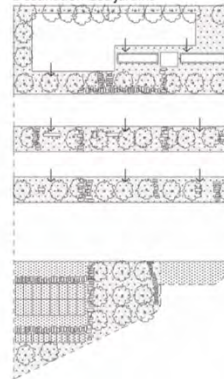
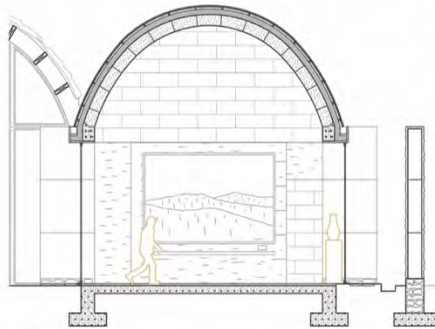
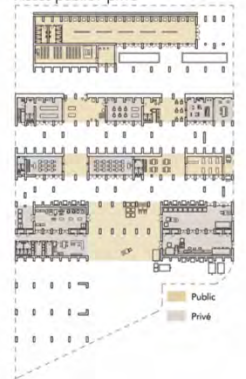
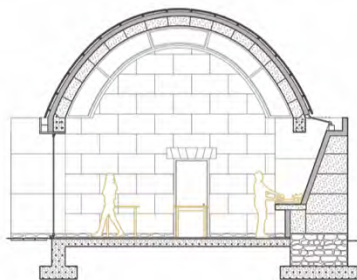


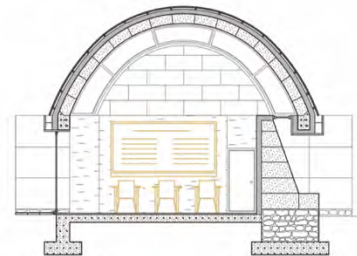
Schéma 4 Accès public / privé



Coupe 1 1/50e
Espace d'exposition



Coupe 2 1/50e
Atelier d'artisans d'art



Coupe 3 1/50e
Espace de formation, point de vente



Rez-de-chaussée 1/500
Logique d'implantation : laisser rentrer la trame agricole



Collage n°1
Atelier d'artisan d'art



Collage n°2
Espace de travail extérieur